

COMMUNE DE PENTHALAZ



PRÉAVIS MUNICIPAL N° 2017-14 Remplacement des logiciels informatiques communaux

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

PREAMBULE

La Municipalité souhaite engager, en 2017, les investissements nécessaires au renouvellement des logiciels de gestion financière et communale, à la mise en place d'une gestion électronique moderne des données et à l'acquisition d'un logiciel de gestion des séances et de suivi des décisions.

Installé depuis octobre 2004, le parc informatique s'est constamment amélioré suite aux interventions et aux mises à jour indispensables à la bonne marche des affaires administratives. Il comprend aujourd'hui 18 ordinateurs pour 17.5 ETP et est relativement homogène en termes d'équipements et de logiciels.

Actuellement, le serveur accueille le système d'exploitation *Windows Serveur 2008* alors que les ordinateurs individuels sont sur *Windows 7*. Certains postes achetés récemment sont conformes aux évolutions matérielles requises. Ils sont installés avec *Windows 10* et sont aussi conformes à une utilisation sans achat supplémentaires pour les 4 prochaines années, avec des extensions de garanties étendues à 4 ans (remplacement sur site de pièces défectueuses par des techniciens agréés). Ils ont bénéficié d'un rabais de 40% concédé aux administrations publiques par le fournisseur ; gage de contrôle budgétaire et d'amortissement des équipements pérennes. Tous utilisent la même suite bureautique, à savoir *MS Office 2010*, à l'exception des postes récents qui ont soit la suite *Office 2013 ou 2016*, compatibles avec les documents 2010 et évolutives. Durant les dernières années, le matériel défectueux, essentiellement des imprimantes et des écrans, a été changé au cas par cas. Finalement, le réseau de câbles de nos bureaux a été entièrement revu et actualisé selon le préavis n°2010-54.

La majorité des applications ont été fournies par la société T2i basée à Renens (comptabilité et contrôle des habitants). Quant à notre gestion électronique des données (GED), elle a été développée et fournie par Global Office Software SA en 2008, afin de couvrir nos besoins d'alors.

Huit ans plus tard, nous estimons qu'une mise à jour des logiciels est devenue indispensable afin de garantir à la fois la pérennité de nos données et une conduite optimale des affaires courantes.

Pour la partie GED, l'offre du marché a énormément évolué depuis l'acquisition du système, que ce soit au niveau des gestions de catégories, des fonctions de collaboration ou, de manière plus importante, d'une intégration forte avec les applications *Office* ou les logiciels tiers du marché. Le logiciel actuel ne supporte plus la comparaison, ni les performances attendues, pour une solution de ce type. Il convient donc de les faire évoluer afin d'améliorer les processus et la productivité des utilisateurs. De même, la solution de gestion des activités communales proposée par la société T2I n'a pas su suivre les évolutions drastiques des logiciels du marché et commence, selon les usagers, à poser des problèmes de performance et d'utilisation.

RENOUVELLEMENT DES LOGICIELS « GESTION FINANCIÈRE » ET « GESTION COMMUNALE »

Compte tenu de l'évolution des solutions informatiques intégrées et pour minimiser les risques d'obsolescence, le remplacement sera configuré sur un socle de logiciels standards disponibles sur le marché suisse. Ces logiciels devront :

- ✓ respecter les normes suisses d'harmonisation des données et d'échange d'informations ;
- ✓ être basés sur une technologie orientée Internet qui privilégie une facilité d'accès tant « in situ » qu'à distance afin de privilégier une flexibilité d'utilisation ;
- ✓ disposer d'une architecture applicative orientée processus (Workflow, CRM, GED) ;
- ✓ intégrer de manière native le partage des données entre les applications métiers ;
- ✓ reposer sur des éditeurs reconnus offrant une garantie de pérennité et d'évolution.

Les logiciels de gestion financière et communale seront complétés par des modules métiers répondant aux besoins spécifiques de l'administration :

Modules financiers	Modules communaux	Modules métiers
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Comptabilité ✓ Débiteurs ✓ Créanciers ✓ Salaires / RH ✓ Facturation spécifique (eau, épuration, taxe déchets) ✓ Facturations diverses ✓ E-Factures (débiteurs) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Adresses ✓ Contrôle des habitants ✓ Bâtiments / logements ✓ Registres des entreprises ✓ Chiens ✓ Registre électoral 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ PV de séances ✓ Gestion du cadastre ✓ Suivi des permis de construire ✓ Installations techniques ✓ Suivi des ordonnances pénales et amendes d'ordre

SITUATION

Logiciels comptabilité/contrôle des habitants et GED

Un des deux logiciels en vigueur est Citizen 2, développé par Info Service, groupe T2i. Il est utilisé par le personnel de la bourse, celui du contrôle des habitants et par le secrétariat communal. Il est agréé par le Canton. Le second est le logiciel de gestion électronique des données (GED). Cette version ne répond plus aux besoins actuels et n'a jamais pu interagir directement avec Citizen 2. Par conséquent, la partie financière de traitement des documents entrant n'a jamais pu être liée avec celle de la comptabilité.

La version actuelle de Citizen nécessite une mise à jour conséquente de l'application suite à la mise en place de MCH2 (nouveau plan comptable) par le Canton. C'est pourquoi la Municipalité a décidé d'étudier et de mettre en concurrence des fournisseurs de programmes/logiciels répondant aux exigences cantonales définies pour les communes.

Nous avons pris contact avec différents prestataires et en avons retenu deux, afin de pouvoir statuer, en collaboration avec les chefs de service, sur l'outil le plus adéquat pour la bonne marche des services communaux.

Une version proche de l'offre proposée par T2i au niveau interface a été installée. Cette dernière, après utilisation, a rapidement montré ses limites - bugs fréquents et très peu d'évolutions par rapport à l'ancienne interface (mise à jour graphique mais peu fonctionnel). Au final, les fonctionnalités qui auraient pu maintenir leur solution dans une relation de confiance, performance ou souplesse pour les utilisateurs ou les chefs de services, n'est pas au rendez-vous. Des pertes de temps conséquentes pour les processus ou la bonne marche des différents départements viennent entériner ce point de vue, de manière unanime pour l'ensemble des employés.

Après consultation avec notre mandataire informatique et en collaboration avec les chefs de service, la Municipalité a retenu l'offre de *Prime technologie*. Cette solution permettra une épuration de l'ensemble des dossiers existants en les classant de manière optimale grâce à l'introduction de la nouvelle GED.

Logiciel de gestion des séances

Le greffe assure l'assistance administrative auprès de la Municipalité. Il coordonne le suivi des décisions municipales. Actuellement, les procès-verbaux des séances de Municipalité se font à l'aide d'un module spécialisé fourni par la GED de Global Office.

Ce logiciel souffre de plusieurs défauts qui deviennent rédhibitoires en vertu des raisons évoquées plus haut, notamment :

- × Interface utilisateur lourde et peu pratique.
- × Difficulté de laisser un accès en consultation aux différentes parties du PV.
- × Pas de transmission directe des tâches affectées aux différents utilisateurs.
Ce qui génère une gestion des suivis particulièrement inadéquate et source de perte de productivité conséquente.
- × Pas d'interface de consultation et de validation en ligne pour le suivi des tâches.
Ce qui rejoint encore une fois l'argument du point précédent.

Le nouveau logiciel sera couplé avec la GED moderne, respectivement avec *Doc.Series*.

La solution *Doc.Series* intégrée par *Prime Technologie* est équipée d'un module *Doc.Capture* qui automatise et accélère les processus de numérisation. La solution permet de séparer les documents, de reconnaître les champs automatiquement et d'exporter les documents en PDF avec des options de recherche au sein des fichiers. Sans pour autant se départir de nouvelles méthodes avancées de classification permettant de lier lesdits documents de manière efficace et simple aux dossiers en cours et autres activités récurrentes qui échoient à l'administratif.

PRIME TECHNOLOGIE

Avantages

- ✓ Gestion multitâches performante
- ✓ Interface familière proche de celle de *Microsoft Office* (outil, import/export, ...)
- ✓ Comptabilité réversible MCH1/MCH2
- ✓ Navigation facilitée entre les différents programmes (comptabilité, créanciers, contrôle des habitants, ...) et/ou les diverses années
- ✓ Gestion des prévisions budgétaires
- ✓ Outils d'interrogations et de simulations
- ✓ Import/export facilité des données
- ✓ Export multiple de données graphiques et tableurs (statistiques pour la comptabilité, situation actuelle, prévisions, ...)
- ✓ Gestion des ressources humaines facilitée (compatibilité avec le logiciel de gestion des heures et intégration automatique pour le paiement des heures)
- ✓ Espace de travail librement paramétrable pour chaque utilisateur
- ✓ Tableaux de bord centralisés et multi-sources (administration, finances, service technique, contrôle des habitants)
- ✓ GED performante et adaptée à nos besoins

Choisir *Prime Technologies* implique une nouvelle installation complète avec les coûts inhérents à ce type d'opération. Cette transition offre toutefois les avantages d'une réorganisation du parc

informatique, la modernisation et l'homogénéisation des logiciels et équipements métiers. Cela permettra également une épuration de l'ensemble des dossiers existants, en les classant de manière optimale, et ceci avec l'introduction de la nouvelle GED.

L'installation de cette GED nécessitera la mise en place d'une politique de gestion et d'archivage des documents communaux. L'établissement de cette dernière sera confié à *Doc.Series*. Elle offrira l'opportunité de définir précisément les principes de gestion électronique et de conservation des documents communaux. Elle permettra ainsi de rationaliser la manière de trier et de classer les archives héritées. Finalement, elle permettra d'archiver numériquement les factures et pièces comptables. Une évolution bienvenue et nécessaire.

Dans son choix, la Municipalité a pris en compte que la gestion des licences se fait par abonnement annuel et que l'interface des autorisations de construire est moins performante que celle de Citizen. Elle répond cependant aux exigences cantonales et communales.

LICENCE CONTRAT ANNUEL

Le modèle de licence proposé est un abonnement : une redevance annuelle incluant maintenance, assistance et support.

La rubrique LCM (*Life Cycle Management ou ACM Application Life Cycle Management pour le concept appliqué à d'autres logiciels*) inclut également les prestations annuelles de service dues à la maintenance et au support des applications telles que l'installation de correctifs et *d'évolutions des logiciels tiers composites de la solution (p.ex : Base de données)* sans frais supplémentaires hormis ceux déclinés dans l'offre de Prime Technologies. Même si l'enveloppe budgétaire est conséquente au départ, au final, ceci induit une forme de maîtrise des coûts annuels non négligeables pour le moyen et long terme comme le prouve la section suivante de ce document.

RECAPITULATIF TOTAL

Les coûts relatifs au renouvellement et au développement de l'informatique communale se présentent comme suit :

Description	Coûts uniques (1ère année)	Coût annuel
Comptabilité et greffe		
Licences	5'550.00	11'100.00
Licences factures électroniques	650.00	650.00
Gestion du contentieux	23'100.00	4'650.00
Système impression en masse	2'800.00	2'800.00
Gestion des AO et OP	1'100.00	1'100.00
Salaires et RH		
Licences	3'050.00	6'150.00
Contrôle des habitants		
Licences	2'600.00	5'250.00
Service technique		
Licences	750.00	1'450.00
GED		
Achat programme	54'800.00	
Support annuel		6'600.00
Bases		
Licences	4'700.00	5'600.00
Bases de données	10'350.00	1'400.00
Support		8'000.00
Mise en place		
Mise en œuvre	95'200.00	
Démarrage et formation	49'600.00	
Autres		
Prestations mandataire informatique	4'000.00	
Reprise des données (ancien programme)	10'000.00	
Achat nouveau serveur	5'000.00	
Divers et imprévus	25'000.00	
Sous-total HT	298'250.00	54'750.00
TVA (8%)	23'900.00	4'400.00
Total TTC (arrondi)	323'000.00	59'500.00

A l'heure actuelle, les coûts annuels de l'informatique sont de CHF 45'000.- (TTC) environ. Toutefois, une bonne partie de ces coûts sont variables et dépendent des pannes qu'il peut y avoir avec les logiciels.

Avec le nouveau système, la maintenance, les mises à jour mineures et le support sont compris. Il n'y aura donc aucune mauvaise surprise au niveau des frais.

FINANCEMENT ET PLAFOND D'ENDETTEMENT

Le coût est compris dans le catalogue des investissements, préavis 2016-09. La répartition de ce montant se fera de la manière suivante :

- CHF 323'000.- dans le préavis (coûts répartis entre 2017 et 2018)
- CHF 59'500.- à intégrer aux budgets annuels (dès 2018)

Nous vous proposons de financer cet investissement par la trésorerie courante.

Concernant l'amortissement, nous vous proposons de prélever le montant de CHF 63'000.- sur le fonds de réserve « 9.282.100 Administration générale » et d'amortir le solde de CHF 260'000.- en 5 ans (CHF 52'000.-/année au maximum) dès 2018.

A titre informatif, vous trouverez ci-dessous la situation du plafond d'endettement au 30 avril 2017 :

SITUATION PAR RAPPORT AU PLAFOND D'ENDETTEMENT			
Catégorie		Détail	Récapitulation
Selon bilan du 30 avril 2017 (endettement actuel)			14'483'568.00
9.20 Engagements courants (créanciers)		824'867.00	
9.21 Dettes à court terme (cptes constr. en cours)		4'987'401.00	
9.25 Passifs transitoires			
Dettes à court terme			5'812'268.00
9.22 Emprunts à moyen & long terme (consolidés)		7'641'300.00	
9.23 Engagements envers des fonds spéciaux		30'000.00	
Dettes à moyen et long terme			7'671'300.00
BCV, compte 942.20.90		700'000.00	
CEDC, compte 20.5.106.443.10		300'000.00	
Limites de crédits bancaires			1'000'000.00
Couverture solde fonds de réserve (non couvert par actifs circulants)			-
Selon préavis en cours			3'445'000.00
Préavis voté, solde emprunt à venir (Cduite EP-PPA, étape 3), CHF 361'800.-	2009-40	-	solde ds 9.21
Préavis voté, solde emprunt à venir (nv local pompiers), CHF 1'170'000.-	2011-85	1'170'000.00	solde ds 9.21
Préavis relatif à la réfection et au remplacement des équipements publics souterrains, CHF 3'360'000.-	2013-36	-	solde ds 9.21
Préavis relatif aux travaux de rénovation et réfection du bât. Plan-Bois	2014-47	1'000'000.00	
Préavis relatif au Vieux-Village	2016-01	1'275'000.00	
Selon préavis soumis au vote			-
Selon préavis à venir			1'600'000.00
Préavis relatif à la réfection de la Rte de Lausanne	à venir	1'600'000.00	
Dettes totale prévue			19'528'568.00
Plafond d'endettement maximum selon préavis 2016-09			36'000'000.00

SYNTHESE

Le nouveau système comprend dans les coûts : la maintenance, les mises à jour et le support technique. Le contrat de maintenance, d'une durée de 5 ans dès 2018, est de CHF 59'500.- par année. Ce montant sera porté au budget dès 2018 sous la rubrique compte « 190.315 Contrats d'entretien et maintenance informatique ».

L'installation et la mise en place de l'ensemble du logiciel fourni par *Prime technologie* seront conduites en collaboration avec notre mandataire informatique. Cela permettra de garantir une harmonisation et un suivi optimal au niveau de l'installation des composants dans notre réseau informatique ainsi qu'un contrôle des services ad-hoc dignes des grandes entreprises via un logiciel tiers (surveillance des applications et de leur performance et alertes en cas de panne), lequel sera fourni gratuitement.

Au vu des avantages apportés par la solution *Prime Technologie* et la possibilité d'intégration aisée du système avec d'autres communes éventuelles, la Municipalité a choisi la solution proposée par ce fournisseur.

CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Penthaz,

après avoir pris connaissance du préavis municipal N° 2017-14, entendu le rapport de la Commission chargée de l'étude de cet objet et considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour, que ce préavis entre dans le cadre de la planification financière 2016-2021, conformément au préavis N°2016-09 accepté par le Conseil communal de Penthaz dans sa séance du 12 décembre 2016

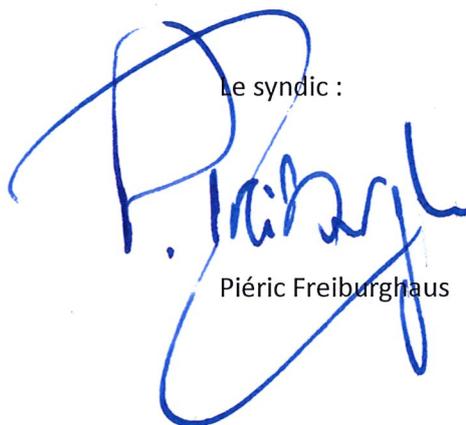
décide

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre le renouvellement informatique communal ;
2. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 323'000.- ;
3. de financer cet investissement par la trésorerie courante ;
4. de prélever sur le fonds de réserve « 9.282.100 Administration générale » la somme de CHF 63'000.- ;
5. d'amortir le solde net de CHF 260'000.- en 5 ans à raison de CHF 52'000.- par année au maximum ;
6. de porter au budget dès 2018 la somme de CHF 59'500.- pendant 5 ans.

Adopté en séance de Municipalité du 8 mai 2017.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :



Piéric Freiburghaus



La secrétaire :



Sylvie Nussbaum

Municipal responsable : M. Yves Jauner